

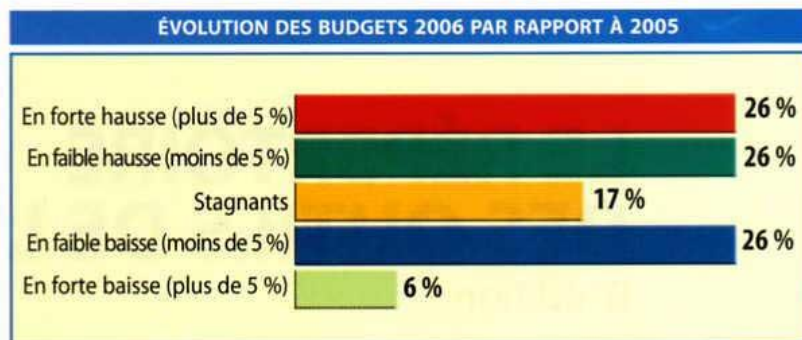
PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Le forfait et l'externalisation séduisent

La première édition de l'Observatoire des achats de prestations intellectuelles réalisée par *Les Échos*, *Le Monde Informatique*, le cabinet Pratiq et le Syntec informatique, confirme le succès du mode forfait et de l'externalisation. Les centres de services en régions sont privilégiés sur le nearshore et l'offshore.

Premier constat : la moitié des entreprises dépensent moins de 20 % de leurs achats hors production en prestations intellectuelles tandis que 17 % dépassent les 30 %. De premiers résultats à pondérer bien sûr selon le secteur d'activité. Et ces achats de prestations intellectuelles sont l'objet de toutes les attentions : 86 % des sociétés interrogées traitent de manière spécifique cette catégorie (processus particulier, ressources dédiées, etc.). La dépense doit d'autant plus être surveillée que les budgets alloués à ces achats sont à la hausse dans plus de la moitié des cas, une hausse supérieure à 5 % pour un quart du panel. Un autre quart réduit ses dépenses en la matière mais seulement 6 % les compriment au-delà de 5 %.

Les sondés tranchent en faveur des engagements de résultats (forfaits) sur les engagements de moyens. 48 % prévoient d'accroître le recours au forfait contre 12 % à la régie. Sur-tout, 39 % réduisent leurs achats en régie alors qu'ils ne sont que 6 % à le faire pour l'autre mode. Résultat, la part du forfait dans les portefeuilles ressort majoritaire à 41 % et significative pour 25 %. La régie n'est majoritaire que pour 24 % des entre-



Source : Pratiq 2006.

prises. Outre le forfait, l'externalisation séduit les acheteurs de prestations intellectuelles. Bien que les engagements ne soient significatifs que chez un tiers des répondants, 44 % prévoient d'en accentuer l'utilisation. Les prestataires d'externalisation sont majoritairement situés en régions. Près de la moitié du panel passent par des centres de services régionaux de façon significative ou majoritaire et 24 % des répondants sont prêts à accroître encore le recours à ce type de prestataires.

L'externalisation entre dans les moeurs

L'offshore en Inde, en Asie, au Moyen-Orient, attire toujours : 38 % des sondés prévoient d'y passer davantage de contrats. Le nearshore (Europe de l'Est et Centrale) est légèrement en retrait mais reste très attractif avec 27 % de sondés prêts à investir davantage. Une majorité d'entreprises semblent avoir atteint un équilibre dans leur politique d'externalisation : pour chacun des trois modes d'outsourcing, les deux tiers des donneurs d'ordres maintiennent les dépenses allouées. Enfin, c'est le

statu quo pour l'intérim puisque 86 % des répondants maintiennent leurs engagements au niveau actuel, c'est à-dire très bas ; seules 12 % des entreprises lui consacrent une part significative de leurs engagements. L'évolution des tarifs en régie entre 2005 et 2006 ne plaide pas en leur faveur : elle est perçue en hausse par 63 % des sondés alors que 14 % voient une baisse. Les achats ont l'habitude de traiter en direct avec leurs prestataires en régie. Pour sourcer, 63 % n'ont jamais eu recours à des intermédiaires, 57 % au portage salarial ou 63 % aux places de marché ; les centrales d'achats sont encore moins prisées : 77 % ne les utilisent jamais.

L'observatoire a aussi abordé l'outil de l'achat de prestations intellectuelles. Les deux tiers du panel s'appuient sur l'informatique pour améliorer leur efficacité – un tiers utilisant un progiciel d'e-procurement et un quart un logiciel interne. Les enchères inversées deviennent un outil courant puisque 46 % y ont eu recours au moins une fois. ■

Sylvain Chanourdie
schanourdie@lettredesachats.fr

Méthodologie

Réalisée en mai et juin 2006 par *Les Échos*, *Le Monde Informatique*, le Syntec informatique et Pratiq, cabinet d'externalisation des achats de prestations intellectuelles, l'enquête a recueilli 35 réponses. Les répondants appartiennent aux secteurs suivants : banque, assurance, industrie, télécoms et énergie-environnement. 43 % des sociétés réalisent moins de 25 millions d'euros de chiffre d'affaires.